

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10346**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine Droit Économie Gestion Mention Droit privé et Sciences Criminelles Spécialité : Droit de la propriété intellectuelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

1) Conseiller et informer des personnes physiques ou morales en matière de propriété intellectuelle dans les différentes composantes de la discipline : droit d'auteur, droits des artistes-interprètes et des producteurs, dessins et modèles, brevets, marques, indications géographiques, noms de domaine ;

2) Valoriser les droits de propriété intellectuelle en négociant des cessions et licences et en rédigeant des contrats ;

3) Défendre les droits de propriété intellectuelle, en participant aux actions de sensibilisation et de contentieux.

Assurer une veille juridique en droit de la propriété intellectuelle, commerce électronique, technologies de l'information et de la communication (TIC)

Accomplir les formalités de dépôt nécessaires à l'obtention de certains titres de propriété intellectuelle (marque, brevet)

Fournir des informations et des conseils argumentés dans les domaines juridiques et procéduraires

Adapter les solutions retenues aux besoins d'un client ou d'un employeur

Rédiger des actes, une synthèse juridique, des conclusions, présenter des rapports de synthèse

Analyse et synthétiser rapidement les problèmes exposés par un client ou un employeur

Communiquer dans une ou deux langues étrangères.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le détenteur du Master 2 Propriété intellectuelle peut exercer des activités dans toute structure confrontée à la gestion de droits de propriété intellectuelle (brevets, marques, droit d'auteur), par exemple les organismes de recherche, les grandes entreprises détentrices de portefeuilles de droits, les entreprises de production ou de communication audiovisuelle, les sociétés de gestion de droits d'auteur ou de droits voisins, les cabinets d'avocats, les offices de propriété industrielle (en France, l'Institut national de la propriété industrielle), les institutions en charge, au plan communautaire ou international, en charge de la propriété intellectuelle (Commission européenne, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, Organisation mondiale du commerce).

Avocat (sous réserve de formation complémentaire et d'obtention du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat)

Juriste conseil en propriété industrielle (sous réserve de remplir les conditions, notamment en termes d'expérience professionnelle)

Juriste d'entreprise

Consultant

Magistrat (sous réserve de l'obtention du concours EMN)

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi du diplôme peut s'effectuer après une formation de 4 semestres, dont les 2 premiers peuvent être réalisés dans le cadre :

- d'un Master 1 « Droit privé », « Droit des affaires », « Carrières judiciaires et sciences criminelles », « Droit public » ou encore d'un diplôme reconnu équivalent par la commission de sélection du Master. Pour Nantes, il est recommandé de suivre le master 1 de Droit privé ou le master 1 de Droit des affaires, et de choisir les enseignements de droit de la propriété intellectuelle et de droit de la concurrence.

- d'une validation des acquis professionnels et de l'expérience accordée par la commission de l'établissement.

MASTER 2 Droit de la propriété intellectuelle :

UEF (30 ECTS) : Droit des biens

Propriété littéraire et artistique

Propriété industrielle

UEC (30 ECTS) : Droit international de la propriété intellectuelle

Propriété intellectuelle et nouvelles technologies

Contrats de la propriété intellectuelle

Propriété intellectuelle et concurrence

UED : Séminaire d'initiation à la recherche

Langues

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiées sur l'enseignement supérieur).
En contrat d'apprentissage	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet.
Après un parcours de formation continue	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet.
En contrat de professionnalisation	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet.
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Masters: Arrêté du 25/04/2002 publié au JO le 27/04/2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté d'habilitation du 20 septembre 2012

Pour plus d'informations**Statistiques :**

Environ 75 % des diplômés poursuivent dans la voie notariale ; les 25 % restants s'orientent vers le barreau (avec poursuite d'étude et obtention du CAPA), le conseil en gestion de patrimoine ou les métiers de l'immobilier.

Autres sources d'information :

http://www.droit1.univ-nantes.fr/SI00026/0/fiche__formation/

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

Lieu(x) de certification :

Université de Nantes - 1 Quai de Tourville BP 13522 - 44035 Nantes Cedex 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Nantes - Chemin la Censive du Tertre BP 81307 - 44313 Nantes Cedex 3 FRANCE

Historique de la certification :

Initialement DEA Droit de la propriété intellectuelle, devenu Master 2 « Droit privé et sciences criminelles » spécialité « Droit de la propriété intellectuelle » en 2004.